

Préparez-vous à avoir un fort impact grâce au Programme de préparation à l'investissement

À propos du PPI

Le PPI est conçu pour aider les entreprises à vocation sociale à explorer, croître et s'épanouir à travers le pays en leur offrant des solutions aux défis sociaux, culturels et environnementaux urgents. Les organismes peuvent demander jusqu'à 75 000 \$ en capital non remboursable pour lancer, concevoir et développer leur entreprise à vocation sociale afin d'être prêts à accéder à des investissements dans le secteur croissant de la finance sociale au Canada.

Qui peut envoyer une demande?

Les organismes suivants peuvent envoyer une demande :

- Organismes de bienfaisance
- Organismes à but non lucratif
- Coopératives
- Entreprises à vocation sociale à but lucratif

Les organismes qui ont une idée de projet ou un projet existant correspondant à la définition d'une entreprise à vocation sociale peuvent aussi être admissibles.

Que sont les fonds du PPI?

Les fonds du Programme de préparation à l'investissement peuvent être utilisés pour la recherche, le lancement, la conception, l'évaluation et le développement d'entreprises à vocation sociale afin de réaliser le **plan de viabilité d'un organisme dans le but de bénéficier d'un investissement dans le futur**.

Les fonds sont destinés à être utilisés pour obtenir des conseils ou des services d'experts externes pour :

- Explorer une nouvelle idée ou élaborer un plan d'affaires pour tester une idée inspirante
- Créer un plan marketing pour atteindre de nouveaux publics
- Préparer la documentation nécessaire pour approcher des investisseurs potentiels
- Élaborer de nouveaux produits ou services pour augmenter les revenus

Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour les coûts d'exploitation de base. Ils doivent permettre aux entreprises à vocation sociale de progresser en matière de préparation à l'investissement.

Qu'est-ce qu'une entreprise à vocation sociale?

Il s'agit d'un organisme ou d'un programme qui vend des biens ou des services dans le but de générer des revenus tout en se consacrant à une mission sociale, culturelle ou environnementale.

Où envoyer une demande et obtenir plus de renseignements?

Fondations communautaires du Canada, en collaboration avec la Fondation pour les communautés noires ainsi que notre réseau de fondations communautaires, octroie des fonds non remboursables aux organismes qui se préparent à participer avec succès au marché de la finance sociale.

Visitez le site <https://communityfoundations.ca/fr/initiatives/the-investment-readiness-fund/> pour obtenir plus d'informations et entamer le processus de demande.



FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA



Financé par le
Canada